

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
	Révision nr : 2
ref ISO : 123456	Date : 15/3/2004
CHRYSO®Decolav N01	Remplace la fiche : 29/1/2004
	D0407 www.lisam.com



Dangereux pour l'environnement



Facilement inflammable



Irritant

Producteur

CHRYSO SAS
7 rue de l'Europe - ZI
F-45300 SERMAISES DU LOIRET FRANCE
Tél. 00 33 2 38 34 58 00
Centre Antipoison - Tél : ORFILA : 01.45.42.59.59

1. Identification du produit et de la société

Identification du produit : Liquide.
Identification de la société : Voir producteur.
Nom commercial : CHRYSO®Decolav N01.
Type de produit : Adjuvant pour béton et mortier.
Usage : Industriel.

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Citric acid monohydrate</u>	: < 15 %	005949-29-1 / 201-069-1 / -----	Xi	36/38
<u>Solvant hydrocarboné (aliphatique)</u>	: > 25 %	064742-49-0 / 265-151-9 / -----	F Xn N	11-38-51/53-65-67

3. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : Irritant pour les yeux et la peau.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Inflammable

Produit dangereux : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable.

Effets dangereux pour la santé : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : La surexposition aux vapeurs peut provoquer une toux. Maux de tête.
- Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- Contact avec les yeux : Irritant au contact direct avec les yeux.
- Ingestion : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé. Douleurs abdominales, nausées.

4. Mesures de premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Révision nr : 2
ref ISO : 123456	Date : 15/3/2004
CHRYSO®Decolav N01	Remplace la fiche : 29/1/2004
	D0407 www.lisam.com

4. Mesures de premiers secours (suite)

- Ingestion : douleur ou la rougeur persistent.
: Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.
Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone. Mousse.
Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Risques particuliers : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

- Mesures techniques : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Ne pas fumer.
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Toxique pour les organismes aquatiques. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Diluer les résidus et rincer. Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.

7. Manipulation et stockage

- Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
Mesures techniques de protection : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants.
Stockage : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
Conservez dans un endroit à l'abri du feu.
Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle



FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Révision nr : 2
ref ISO : 123456	Date : 15/3/2004
CHRYSO®Decolav N01	Remplace la fiche : 29/1/2004
	D0407 www.lisam.com

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle (suite)

- Protection respiratoire	: Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	: Gants.
- Protection de la peau	: Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux	: Lunettes de sécurité.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: Caractéristique.
Densité	: > 1
Solubilité dans l'eau	: Non miscible.
Point d'éclair [°C]	: -2

10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.
Conditions à éviter	: Surchauffe. Flamme nue.

11. Informations toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Solvant hydrocarboné (aliphatique) : > 2000 mg/kg. Acide citrique : 11700 mg/kg.
Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg]	: Solvant hydrocarboné (aliphatique) : > 2000 mg/kg.

12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: Acide citrique : 440-706 mg/L.

13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
-------------------------	--

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



- No ONU	: 1866
- I.D. n° :	: 33

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Révision nr : 2
ref ISO : 123456	Date : 15/3/2004
CHRYSO®Decolav N01	Remplace la fiche : 29/1/2004
	D0407 www.lisam.com

14. Informations relatives au transport (suite)

- ADR/RID	: Classe : 3
	Groupe : II
- IMO-IMDG	: Classe : 3
	Groupe : II
- ICAO/IATA	: Classe : 3
	Groupe : II

15. Informations réglementaires

Symbole(s)	: Irritant. Facilement inflammable. Dangereux pour l'environnement.
Phrase(s) R	: R11 - Facilement inflammable. R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau. R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrase(s) S	: S09 - Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23 - Ne pas respirer les aérosols. S24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux. S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. S29/35 - Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
Contient	: Solvant hydrocarboné (aliphatique).

16. Autres informations

Utilisations recommandées et restrictions	: Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Date d'impression	: 5/4/2004

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission Européenne.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document